Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE2026093-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 14 septembre 2026

Délibération n°2026/09/3

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Hélène POYET, Christophe JÉGOUSSE, Titouan COUPRY, Lucas CRON
	Absents excusés et représentés :	Henri PERRONNO a donné pouvoir à Richard POTEL, Éric PELATAN a donné pouvoir à Sandrine CADORET, Maryline PRADIC a donné pouvoir à Odile ROSNARHO
	Secrétaire de séance :	Erwan LARRIEU
	Date de convocation :	07 septembre 2026

Objet : Élection des membres des commissions municipales - complément

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que onze commissions municipales ont été créées lors de la séance du 30 mars 2026 par délibération n°2026/03/30/6.

Les membres ont été élus à mains levées lors de cette même séance. Un complément a été apporté au niveau de la commission Mémoire des Guerres le 13 avril dernier par délibération n°2026/04/3.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de présenter à nouveau ce bordereau, Madame Marie-Laurence BOTTA souhaitant intégrer la commission Plan Local d'Urbanisme, ZAC.

Ainsi Madame le Maire sollicite l'accord de l'assemblée pour compléter les commissions municipales tel qu'indiqué ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE2026093-DE

Désignation des commissions	Nombre de membres	Composition
Affaires scolaires, enfance, jeunesse	7	BOURGEOIS Marie-Reine, BOTTA Marie-Laurence, ROSNARHO Odile, JÉGO Christophe, MILCENT Lukrecja, SEVENO Émilie, CRON Lucas
Finances	27	Conseil municipal au complet
Restauration scolaire	5	BOURGEOIS Marie-Reine, ROSNARHO Odile, MILCENT Lukrecja, SEVENO Émilie, CRON Lucas
Vie associative, Sport	7	GUILLEMIN Guillaume, DINARD Mathilde, PIDANCIER Frédéric, JÉGO Christophe, SEVENO Émilie, LARRIEU Erwan, JÉGOUSSE Christophe
Environnement, cadre de vie, tourisme	7	POTEL Richard, ARZ Isabelle, PELATAN Éric, MARCHAL Nathalie, PIDANCIER Frédéric, MILCENT Lukrecja, COUPRY Titouan
Travaux, Sécurité	10	GUILLEMIN Guillaume, BOURGEOIS Marie-Reine POTEL Richard, PERRONNO Henri, LOURO Laurence, MARCHAL Nathalie, LE GALL Philippe, LAYEC Marie-Renée, COUGOULIC Nicolas, JÉGOUSSE Christophe
Communication, culture, patrimoine	8	DINARD Mathilde, ARZ Isabelle, PELATAN Éric, PRADIC Maryline, PIDANCIER Frédéric, CHAUVEL Marie-Agnès, JÉGO Christophe, LARRIEU Erwan
Plan Local d'Urbanisme, ZAC	7	LE RAY Philippe, BOURGEOIS Marie-Reine, POTEL Richard, BOTTA Marie-Laurence, PERRONNO Henri, ROSNARHO Odile, CRON Lucas
Urbanisme	4	BOURGEOIS Marie-Reine, POTEL Richard, BOTTA Marie-Laurence, JÉGOUSSE Christophe
Solidarités	7	DINARD Mathilde, BOTTA Marie-Laurence, PELATAN Éric, ROSNARHO Odile, PRADIC Maryline, CHAUVEL Marie-Agnès, LAYEC Marie-Renée
Mémoire des Guerres	7	GUILLEMIN Guillaume, POTEL Richard, ROSNARHO Odile, PIDANCIER Frédéric, LARRIEU Erwan, COUPRY Titouan, Lucas CRON

Ainsi, le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE2026093-DE

Article 1 : DE PROCLAMER élus, en qualité de membres des commissions municipales les Conseillers municipaux tel qu'indiqué ci-dessus.

Article 2 : DE PRÉCISER que Madame le Maire est Présidente de droit de chaque commission municipale.

Article 3 : D'AUTORISER Madame le Maire à modifier l'article 9 en page 5 du règlement intérieur du Conseil municipal, relatif aux commissions municipales.

Article 4 : DE PRÉCISER que cette délibération ABROGE et REMPLACE la délibération n°2026/04/3 en date du 13 avril 2026.

Le Secrétaire de séance,
Erwan LARRIEU.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

MAIRIE DE PLUMERGAT
56400 (Morbihan)